



Quels sont mes droits face à un propriétaire qui veut récupérer s

Par **gilory**, le **03/06/2014** à **16:31**

Je loue depuis le 1er octobre 1998 une maison avec donc un bail qui se renouvelle automatiquement tous les 3 ans... Et je viens de rentrer dans un nouveau cycle de 3 ans depuis octobre 2013 ... Mon propriétaire veut récupérer son logement pour y loger ces petits enfants ... Et de ce fait il me demande verbalement de partir pour leur laisser la maison et ce pour lui il n'est pas question d'attendre la fin du bail... Il me menace si je ne part pas ça famille vont s'occuper de me faire partir... Et qu'il a les droits de récupérer à tout moment sa maison ... Quels sont mes droits exactes ?

Je n'ai aucun retard de loyer et je n'en ai jamais eu...

Ma situation est difficile pour trouver un autre logement car je n'ai pas d'activité et suis au Rsa solidarité..

Que dois-je faire ? Merci

Par **Lag0**, le **03/06/2014** à **17:37**

Bonjour,

Votre bailleur ne peut vous donner congé pour reprise qu'à l'échéance du bail avec un préavis de 6 mois. Il ne peut pas vous contraindre à partir avant.

Un accord amiable est toujours possible, ce serait alors vous qui donneriez congé, mais ceci se négocie (indemnité !).

Par **gilory**, le **03/06/2014** à **18:12**

Merci ça me rassure car à l' entendre parler il dit pouvoir à tout moment le récupérer.. Merci de cette réponse je vois que j' ai du temps pour me retourner car je cherche bien mais c'est difficile par rapport à ma situatiob.. Merci

Par **gilory**, le **03/06/2014** à **18:32**

Vous parlez d'un possible accord à l'amiable à codition que je trouce autre chose... Mais vous parlez d'indemnités ... Comment ça ce passe ?

Par **Lag0**, le **04/06/2014** à **06:51**

[citation]Comment ça ce passe ?[/citation]

Comme n'importe quel accord amiable entre des personnes...

Dans ce genre de situation, lorsqu'un bailleur veut absolument récupérer son logement et que le locataire y consent, il est de mise que le bailleur l'indemnise, remise immédiate et sans discuter du dépôt de garantie, défraiement pour le déménagement, paie du nouveau dépôt de garantie, etc...